

14 Janvier 2021

Transition écologiques dans le spectacle vivant

Enjeux, pistes
et solutions

Enjeux

- Faire de la transition écologique un enjeu prioritaire et fédérateur.
- Transformer les modes de production et d'exploitation des spectacles : définir des conditions qui ne soient pas destructrices de l'environnement.
- Interroger les missions et les modèles socio-économiques des entrepreneurs de spectacles -secteurs publics et privés- et des prestataires techniques, au regard des conséquences écologiques.
- Etablir et mettre en œuvre un plan d'action collectif aux effets mesurables.
- Engager progressivement une démarche ancrée durablement sur le long terme.
- Inscrire les changements dans une dynamique citoyenne ancrée sur les territoires.

Non exhaustive et évolutive, cette note reprend des éléments d'origines diverses : communiqués, interviews dans les médias, groupes de travail, ateliers, congrès, rapports...

Il s'agit donc d'un document de travail, au contenu non validé par les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV.

Son objectif est de susciter réflexions et débats afin que des mesures soient mises en œuvre pour répondre aux besoins du spectacle vivant.

D'accord pas d'accord ?

Si vous souhaitez proposer des ajouts ou des modifications, contactez-nous.

Stratégie, expertise et transparence

- Créer des outils d'évaluation des risques et de mesure d'impact sur l'environnement (diagnostics) adaptés aux activités du spectacle vivant.
- Diagnostiquer l'empreinte écologique de son entreprise/projet.
- Identifier les risques écologiques de son territoire d'implantation (sécheresse, inondation...) et de son environnement (urbain, rural, littoral, transfrontalier...).
- Evaluer les avantages/désavantages des matériels, équipements, technologies, usages... ; et émettre des recommandations.
- Modifier/clarifier les fiches techniques des matériels.
- Identifier les bonnes pratiques et des alternatives.
- Remplacer les équipements et matériels dangereux pour la santé et l'environnement par d'autres moins polluants (produits toxiques, polystyrènes des décors...).
- Remplacer les matériels anciens par des technologies ayant un meilleur bilan environnemental (ex : parc lumière à filament particulièrement énergivore).
- Elaborer des normes environnementales adaptées aux activités de spectacle vivant.
- Définir des objectifs contraignants et un calendrier pour engager le changement.
- Publier les bilans (carbone, électrique, recyclage...).

Structurer les process de l'entreprise ou des projets

- Articuler dans l'entreprise (ou le projet) l'ensemble des moyens : le volet écologique, le volet économique (budgets et ressources) et le volet social (emploi, inclusion, santé, formation...).
- Articuler les choix écologiques avec les impératifs de la prévention des risques (sécurité, sûreté, sanitaires, hygiène ...).
- Articuler les choix écologiques avec la transition numérique (informatisation, dématérialisation, télétravail, réseaux, diffusion sur plate-forme et streaming...).
- Passer d'une démarche individuelle ou portée par chaque service isolément, à une démarche collective transversale portée par la direction de l'entreprise.
- Impliquer et responsabiliser tous les maillons de la chaîne, de la direction aux équipes opérationnelles et artistiques, et au public.
- Guider et accompagner les démarches des entreprises et des équipes (information, formation, aides et mesures gouvernementales, appui-conseils, audit, labels).
- Budgéter et planifier en amont les actions environnementales, par chacun des projets et en rapport avec le fonctionnement de la structure/entreprise.
- Prendre en compte l'impact des contraintes environnementales sur les temps de travail. Adapter l'organisation et les plannings en conséquence.
- Développer les compétences des équipes par la formation professionnelle, notamment dans les domaines suivants :
 - éco-conception, contrôle qualité,
 - écogestes
 - ergonomie, logistique, planification
 - négociation/achats vert, booking,
 - recherche et développement, connaissance des matériaux et équipements
 - maintenance, transformation, stockage, éco-destruction
- Désigner un référent éco-conception par projet et/ou dans l'entreprise.

Réemploi, sobriété, rationalisation

- Rénover les bâtiments et équipements. Favoriser les énergies vertes (solaire, géothermie...). Imposer des objectifs écologiques aux architectes dans les cahiers des charges.
- Gérer les écarts thermiques sans recourir systématiquement à la climatisation/chauffage.
- Economiser et préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, sable...).
- Favoriser la biodiversité dans l'implantation des équipements fixes ou éphémères (artificialisation des sols, travaux invasifs, actions non réversibles...)
- Limiter le gaspillage au maximum.
- Diminuer la consommation énergétique (fuel/gaz, carburants des transports, électricité, dématérialisation numérique - serveurs informatiques et plateforme, data courriels...).
- Questionner et adapter les choix artistiques (scénographie, mise en scène) ; éviter la démesure et les demandes farfelues.
- Organiser efficacement et systématiquement de façon compatible avec les exigences environnementales : tri, gestion de la durée de vie des produits, collecte, réparation, recyclage, destruction.
- Maximiser les réemplois.
- Développer les produits/emballages consignés. Limiter au maximum les objets/déchets à usage unique (contenants, emballages, EPI jetables...)
- Récupération plus efficace et ergonomique des déchets (poubelles, cendriers...).
- Développer les achats verts « responsables » (achats groupés, vérification de l'origine et de la composition, , circuits courts...).
- Faire des choix raisonnés en matière de merchandising, catering et hébergements des équipes...
- Rationaliser les moyens et outils de communication. Diminuer la publicité non sollicitée (papier, numérique).
- Rationaliser les transports au quotidien et en tournées (itinéraires, chargements, ramassage unique...) ; privilégier les transports en communs (train) ou collectifs (bus, co-voiturage), mobilités douces (vélos, et prévoir des parkings sécurisés). Y compris pour le public. Supprimer l'avion, quand c'est possible, et planifier/budgéter la durée du transport (hôtels et repas de l'arrivée la veille).
- Encourager et développer la mutualisation (décors, costumes, masques, matériels, équipements, véhicules, locaux, plateformes numériques...).
- Développer les lieux de stockages et recycleries collectifs de proximité.
- Organiser de « véritables tournées » : éviter les dates isolées, les itinéraires éclatés géographiquement.
- Relocaliser.

Valoriser l'engagement des entreprises et des équipes

- Engager un plan de communication qui valorise les bonnes pratiques, pour amorcer le changement au niveau sectoriel, afin que l'environnement entre dans la chaîne de valeur des artistes, lieux, prestataires techniques, public, financeurs, donneurs d'ordres...
- Imposer progressivement des normes de qualité et les valoriser : pour passer de l'incitation à l'application de labels ou normes ISO contraignantes.
- Instaurer à termes un système d'eco-bonus / eco-malus (échéances à différencier selon les objectifs de changements à atteindre).
- Convaincre les financeurs et donneurs d'ordre publics d'inclure un objectif environnemental (« éco-conditionnalité ») dans leurs cahiers des charges, conventionnement, dispositifs d'aides ou de soutien, DSP...